

COMMUNE DE LANOUAILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 14
votants : 15 (1 pouvoir)

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars

Le Conseil Municipal de la Commune de Lanouaille
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie
sous la présidence de M. Jean-Christophe BOULANGER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

PRESENTS :

BOULANGER Jean-Christophe	PERETTI Martine
POUQUET Alain	POLTORAK Jacqueline
MERILLOU Stéphane	GAY Françoise
CUBERTAFON Jean-Pierre	MAILLER Nathalie
COMBROUX Philippe	PEYRAMAURE Yvette
DELAGE Jacques	FEURPRIER Céline
BARJOU Eva	COUSTY Thibault

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES : FOREST Guy donne pouvoir à Stéphane MERILLOUFixation des indemnités de fonction du Maire et des adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2123-20 à L2123-24-1 et R2123-23 ;

Considérant que les indemnités votées par le conseil municipal pour l'exercice des fonctions de maire et d'adjoint sont déterminées par décret en Conseil d'Etat par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, et ce dans la limite d'une enveloppe financière variant selon la taille de la commune ;

Considérant que la commune appartient à la strate de 500 à 999 habitants ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De fixer le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints dans la limite de l'enveloppe financière maximale comme suit :
 - Indemnité du Maire : 35.2 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
 - Indemnité des adjoints : 11.3 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- Précise que les indemnités de fonction sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires.

Le Maire,
Jean-Christophe BOULANGER

Le secrétaire de séance,



Tableau des indemnités allouées aux membres du Conseil municipal
annexe 21/03/2026

FONCTION	NOM	TAUX de l'indice terminal
Maire	BOULANGER Jean-Christophe	35,2 %
1er adjoint	POUQUET Alain	11,3 %
2ème adjoint	PERETTI Martine	11,3 %
3ème adjoint	MERILLOU Stéphane	11,3 %
4 ème adjoint	POLTORAK Jacqueline	11,3 %

